



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 3420

## Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre du redressement productif sur la proposition formulée par l'association française des éditeurs de logiciels (AFDEL) dans le document intitulé « 20 propositions pour réindustrialiser la France grâce au numérique » consistant, afin de promouvoir la diffusion des TIC et l'esprit d'entreprise, à la création d'une « qualification numérique universelle ».

## Texte de la réponse

La délégation aux usages de l'internet (DUI) anime le réseau des espaces publics numériques (EPN) labellisés NetPublic qui contribuent à faciliter la découverte, par le grand public, des principaux usages de l'internet (administration, commerce, internet de la connaissance et de la culture, ...) et des technologies numériques (mobiles, objets connectés, programmation de cartes ARDUINO, imprimantes 3D, ...). Dans ce cadre, elle atteste l'obtention par les publics qui le souhaitent du passeport internet et multimédia (PIM). Le PIM est destiné à tous les publics qui souhaitent s'initier aux outils et usages numériques et évaluer leur aptitude à utiliser un ordinateur et internet, à des fins personnelles ou professionnelles, que cette aptitude ait été acquise dans un lieu d'accès public à internet ou dans un autre contexte. Le PIM s'adresse en particulier à tous ceux qui n'ont pas facilement accès aux technologies de l'information, ni aux formations initiales ou professionnelles. Le test d'évaluation, dorénavant disponible en ligne, se décline en 3 options pour s'adapter aux profils des candidats en fonction de leurs objectifs principaux : usages personnels, professionnels, recherche d'emploi sur internet. Le PIM est complémentaire des dispositifs de formation et d'évaluation développés en milieu scolaire, les brevets informatiques et internet (B2I école, collège, lycée) ou dans les organismes de formation professionnelle (B2I adultes, certificat de navigation sur internet / NSI de l'AFPA). Les EPN peuvent aussi participer à la mise en oeuvre et être agréés centres d'évaluation du nouveau B2I adultes créé dans une logique de formation tout au long de la vie. L'acquisition des compétences ne suit pas une démarche de formation de type cours, mais de pratiques et d'expériences grâce à la conduite de réalisations individuelles et collectives ou à la participation à des projets culturels, sociaux, locaux, de développement, etc. Les attestations délivrées sont comptabilisées par structure (EPN), territoire (commune, département, région) et au niveau national. 15 893 PIM ont été délivrés depuis le lancement du PIM en ligne en 2011.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3420

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Redressement productif

**Ministère attributaire :** Numérique

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 août 2012](#), page 4818

**Réponse publiée au JO le :** [9 décembre 2014](#), page 10357